

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 30: Distinction publique

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Perpetuum immobile

L'équipe du Professeur Lascherre de l'Institut de recherches sur le fonctionnement des institutions humaines, mandatée par la commission européenne chargée d'étudier les administrations publiques, vient de livrer le résultat de ses travaux sous forme d'un pavé de 500 pages intitulé «Perpetuum immobile, ou le principe d'administration».

(π) C'est la première fois qu'une analyse globale est faite sur ce sujet et elle est si rigoureuse qu'on est conduit soi-même en la lisant à anticiper la conclusion de l'ouvrage. Laquelle tient en peu de mots comme il sied à toutes les grandes vérités : *plus une administration est inutile en soi, plus elle est utile à l'Etat*.

Il faut dire que les auteurs ont profité des toutes dernières expériences des pays de l'Europe de l'Est. La suppression d'administrations dites parasites n'a pas contribué comme on l'espérait naïvement à renforcer l'efficacité de

l'Etat. Au contraire, bien qu'inutiles, leur disparition a entraîné un dangereux affaiblissement des pouvoirs publics.

Les auteurs provoquent donc une véritable révolution copernicienne en démontrant qu'il faut conserver en priorité les administrations dont l'utilité, l'efficacité et le rendement tendent vers zéro. Elles peuvent bien sûr continuer à se développer, à progresser mais seulement dans la mesure où elles n'offrent pas de réelle amélioration des prestations. On comprend dès lors pourquoi un chapitre entier est consacré à l'informatisation : la baisse de qualité pendant la mise en place du nouveau système permet d'habituer les usagers à la détérioration progressive des services qu'entraînera inmanquablement le transfert des responsabilités à l'ordinateur.

Mais il ne s'agit pas seulement de conserver d'anciennes administrations, il faut aussi encourager la prolifération de nouvelles. Un exemple de scénario tout simple que nous avons adapté à notre pays : a) l'Etat soucieux du bien public avertit les citoyens que les risques de violence en Suisse sont énormes les soirs de vendredi 13 de pleine lune quand souffle le fœhn; b) des groupes de citoyens exigent une protection de la part de l'Etat; c) les représentants du peuple votent les crédits pour la création d'un corps de police spécialisé; d) la population sensibilisée par la campagne en faveur de la création d'un corps de police spécialisé ne sort plus de chez elle les soirs de vendredi 13 de pleine lune quand souffle le fœhn; e) grâce à son inutilité, le corps de police fonctionne parfaitement – sans risque de bavures – et contribue à forger l'image d'un Etat solide.

Pour résumer, l'Administration avec un grand A devra petit à petit apparaître dans toute sa majesté comme le principe même de la stabilité de l'Etat et la garantie d'un bonheur durable des citoyens. Le recours à l'Administration

sera pour eux ce que la prière est pour les croyants : une communication, une communion avec l'Éternel, dont les voies sont impénétrables et dont il serait par conséquent présomptueux d'attendre une aide rapide et concrète. Comme les institutions de notre petit pays n'ont pas été auscultées, nous allons passer en revue quatre administrations fédérales à la lumière des découvertes du Professeur Lascherre : armée, protection civile, PTT et CFF.

Une administration privilégiée

L'armée jouit d'un statut privilégié puisqu'on ne lui demande jamais de faire preuve de son efficacité. Bien que Le Liechtenstein détourne les sièges de nos sociétés bidon à son profit, que le casino de Campione d'Italia s'enrichisse sur notre dos et que l'aéroport de Bâle se trouve en France, elle semble avoir renoncé à toute utilité. Les citoyens qui ont voté en faveur de son maintien parce qu'«elle est la pierre angulaire de la Suisse», autrement dit inutile en soi, lourde et immobile, ont parfaitement compris le *principe d'administration*, avant même qu'il ne soit établi scientifiquement. Seuls trois groupes très minoritaires de citoyens menacent actuellement cette belle construction à la gloire de l'Etat et doivent être dénoncés. Premièrement, les officiers qui veulent à tout prix prouver son efficacité et qui, faute d'ennemis complaisants, en sont réduits à pousser leurs soldats à se tuer tout seuls : ils attirent l'attention de la population sur une possible utilité guerrière de l'armée alors que rien dans son organisation, et notamment dans son système d'avancement, ne permettrait de la développer dans ce sens. Deuxièmement, les objecteurs de conscience : ils condamnent l'armée pour une capacité militaire qu'elle n'a évidemment pas au nom de valeurs humaines que son immobilité ne saurait menacer. Troisièmement les esprits naïfs et qui souhaitent la suppression de l'armée à cause de son inutilité. Ces derniers sont faciles à neutraliser : il suffit de pousser la Confédération à faire des dépenses considérables de matériel militaire sous prétexte que ça crée des emplois dans l'industrie et développe le commerce grâce aux accords de compensation; et comme personne ne veut prendre le risque de s'occuper de ces engins quand ils sont opérationnels, on les refile à l'armée qui, du coup, retrouve un sem-

EN BREF

Fritz Ursprung nous a quittés dans le courant du mois de mai, à plus de 95 ans. Membre du parti socialiste du canton de Berne dès son adolescence, il avait été le jeune mais efficace bras droit d'Oskar Schneeberger, *Polizeipräsident* de la ville fédérale en 1918. Membre du secrétariat du PSS dès 1924, chargé des relations avec les partis sociaux-démocrates européens, il collabora à *Armée et Foyer* pendant toute la durée de la seconde guerre mondiale. Il s'était retiré en 1962, dans sa modeste maison de Bleiken-bei-Diesbach-bei-Thun. Avec lui disparaît une figure historique du socialisme suisse, dont même les milieux bourgeois auront dû reconnaître la stature.

Le *Lützeliuheler Tagblatt* a publié, dans ses numéros des 27, 28 et 29 mai passés, une enquête approfondie, comparant la consommation électrique des ménages appenzellois. Les résultats sont étonnantes.

Otto Stich, dans une interview aux *Glattbürger Nachrichten* (1^{er} juin), explique la position fédérale à propos de la TVA. Nous renvoyons nos lecteurs à ce texte, tout à fait clair en soi, dans lequel on découvrira pourtant la mauvaise volonté de certains milieux bourgeois face à d'indispensables aménagements de notre fiscalité.